

réparatrice, qu'il ne pouvait pas, par conséquent, formuler son opinion, mais que cependant, voulant s'entourer de toutes les lumières possibles, il avait déjà pris l'avis de légistes distingués, en dehors de la politique, lesquels ne trouvent pas ce bill aussi défectueux que les Messieurs de l'Opposition et croient qu'on aurait tort de ne pas l'accepter en principe ;

2° Qu'il n'a pas été question et qu'il n'est pas encore question entre les évêques de faire un mandement collectif, comme les journaux l'ont annoncé. — Quant à l'attitude qu'ils pourront prendre dans l'avenir, Monseigneur ne peut rien affirmer, attendu que les évêques ne se sont pas réunis et qu'il ne connaît pas leur manière de voir. — Il est probable qu'ils feront connaître plus tard leur opinion par un moyen ou par un autre, et Sa Grandeur espère que les catholiques sauront en tenir compte.

3° Il a affirmé qu'il ne faisait pas de cette question scolaire une question politique, mais religieuse, et qu'il n'avait jamais voulu ni ne voulait encore s'inféoder à aucun parti politique, se réservant le droit de juger les actes de chaque parti selon leur mérite.

4° Il a revendiqué pour les évêques la compétence requise pour juger la question scolaire, compétence que certaines personnes se plaisent à leur nier.

5° Il s'est élevé fortement contre les organes québécois de la presse du parti libéral qui, depuis quelque temps surtout, font une œuvre malsaine, néfaste, en tenant un langage absolument irrespectueux vis-à-vis de l'autorité religieuse qu'ils détruisent dans l'esprit de nos populations. Il a ajouté que les évêques n'avaient pas eu l'intention de faire un mandement collectif sur la question scolaire, mais que lui, il était sur le point d'en faire un contre ces journaux, contre leurs excès de langage et leurs idées subversives, s'ils ne changeaient pas de conduite, afin de faire connaître encore une fois les devoirs de la presse catholique et de mettre les fidèles en garde contre ces publications dangereuses.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon respectueux dévouement,

J. CL. ARSENAULT, PTRE.

Asst-Secrétaire